ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 932

Texte de la question

CESSEZ-LE-FEU DANS LA BANDE DE GAZA

M. le président. La parole est à M. Jacques Myard, pour le groupe UMP.

M. Jacques Myard. Monsieur le ministre des affaires étrangères, après vingt-deux jours de durs combats à Gaza, 1 300 victimes palestiniennes, dont de nombreux enfants, et une quinzaine de morts du côté israélien, un cessez-le-feu est intervenu grâce d'abord à un cessez-le-feu israélien prononcé unilatéralement, et au Hamas. La France n'a pas ménagé sa peine pour résoudre ce conflit, le Président de la République ayant effectué plusieurs voyages au Proche-Orient *(Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes UMP et NC)*, en Égypte, en Syrie et à Jérusalem, pour trouver des solutions.

Comme vous le savez, la France est à l'origine de la résolution 1860 du Conseil de sécurité des Nations unies appelant à un cessez-le-feu. Il y a encore quelques jours, le Président de la République française et le président Moubarak coprésidaient une mini conférence diplomatique à Charm el-Cheikh pour parvenir, enfin, à une solution.

Permettez-moi de vous dire que je vois d'abord dans cette attitude l'indépendance diplomatique de la France à laquelle je suis profondément attaché. La France a la capacité de faire bouger les lignes quand elle en a la volonté ; elle a la capacité d'entraîner ses partenaires européens, et à rien ne sert de l'enfermer dans un consensus européen mollasson. *(Murmures sur divers bancs.)* Aujourd'hui, nous avons démontré que lorsqu'on le veut, on le peut !

Monsieur le ministre, pouvez-vous informer l'Assemblée nationale sur la situation au Proche-Orient, rappeler la part prise par la France dans la solution de ce conflit et dire si, à vos yeux, il est possible d'aller vers un État palestinien viable qui soit admis dans la région pour avoir une paix durable ? *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes UMP et NC.)*

M. le président. La parole est à M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes.* Monsieur le député, je vous remercie d'avoir souligné le rôle de la France et de l'Europe dans le passé. Cela fait deux jours qu'une trêve est intervenue, deux jours et deux nuits qu'il n'y a eu aucun mort. C'est un premier succès ; il a fallu, hélas ! trois semaines pour y parvenir. Je ne reprendrai pas les chiffres que vous avez cités qui sont, malheureusement, proches de la réalité.

Si vous n'avez pas eu raison d'en profiter pour brocarder l'Europe, en revanche vous avez souligné, à juste titre que, nous avons agi dès le 27 décembre, et que le 30 décembre à Paris, soit un jour avant la fin de la présidence française de l'Union européenne, une résolution des vingt-sept pays de l'Europe a été adoptée, résolution qui contenait toutes les démarches : le cessez-le-feu nécessaire, l'arrêt des hostilités, l'arrêt des tirs de roquettes sur Israël et l'arrêt de la progression de l'armée israélienne. Puis il y eut, le 3 janvier, la troïka européenne, et les 5 et 6 janvier la visite du Président de la République française faisant la navette entre tous les pays, y compris la Syrie.

M. Henri Emmanuelli. Cela n'a servi à rien !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères.* Si ! J'en veux pour preuve ce cessez-le-feu qui n'est pas tombé du ciel ! *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

Par ailleurs, nous avons agi ensemble et en pleine coopération avec l'Europe.

Monsieur le député, vous me demandez ce qui va se passer maintenant. Nous allons continuer à faire le forcing pour obtenir la levée du blocus de Gaza, sinon tout recommencera.
Nous avons pensé que le Hamas était un interlocuteur, mais nous ne pourrons dialoguer avec ses dirigeants que lorsque ceux-ci accepteront le processus de paix et de s'inscrire dans la négociation. Néanmoins nous avons eu des intermédiaires qui ont parlé avec le Hamas, notamment l'Égypte. Nous avons choisi ce pays comme interlocuteur car il dialogue à la fois avec l'Autorité palestinienne et le Hamas. C'est grâce à cela que le cessez-le-feu est intervenu après les aller et retour du Président de la République.
J'espère que le mouvement d'unification des deux fractions du peuple palestinien s'accentuera et que l'appel de M. Abu Mazen à un gouvernement d'unité nationale - encore qu'il n'y ait pas d'État palestinien, ce que nous regrettons car nous avons milité en ce sens - aura lieu car c'est le préalable à toute chose.
Enfin, si M. Barack Obama peut apporter son effort, il trouvera l'Europe et la France à ses côtés.
(Applaudissements sur quelques bancs des groupes UMP et NC.)

Données clés

Auteur : M. Jacques Myard
Circonscription : Yvelines (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 932
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes
Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 janvier 2009
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 janvier 2009